EDITIONS DE BREIZ ATAO

War Zao !

TRACT POPULAIRE BRETON

N° 8. — Fête des Anciens Elèves de l'Ecole Normale de St-Brieuc
21 Juin 1928

BREIZ ATAO
Boite postale 182 — RENNES
Envoi d'un N° spécimen sur demande

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande

LETTRE OUVERTE

à M. Max HÉBERT, directeur de l'Ecole Normale de Saint-Brieuc

Monsieur,

Tous les deux mois vous faites paraître un bulletin intitulé « *Les Cahiers Pédagogiques des Côtes-du-Nord*, que lisent beaucoup de vos élèves et anciens élèves. Vous y avez inséré dans le Numéro de Juin-Juillet un article-leader signé d'un nom martial, le vôtre, qui prend violemment à partie ces « fauteurs de guerre civile » que sont les Autonomistes Bretons.

Nous sommes ces Autonomistes, et puisqu'entraîné par votre ardeur versaillaise, mais en tout cas pas bretonne, vous avez commis l'imprudence de nous décocher vos flèches à empennage tricolore, ne vous étonnez pas de recevoir, en juste châtiment, quelque bonne douche d'eau de mer, comme on n'en trouve ni dans la Meuse, ni dans la Seine.

Nous ne dirons rien des extraits tronqués ou plus ou moins dénaturés que vous donnez de nos publications dans votre article. Qui veut nous connaître sera soucieux d'une documentation plus authentique et plus complète (Ce n'est pas dans l'*Echo de Paris* qu'on va chercher des renseignements impartiaux sur les Soviets)... Nous irons directement à votre déclaration finale qui propose aux instituteurs et aux institutrices de Bretagne un rôle sur lequel nous aurons un mot à dire.

« C'est parce que l'Université se doit d'être une gardienne vigilante des valeurs spirituelles, de la nationalité française comme telle que cet article nous a paru à sa place dans *Les Cahiers Pédagogiques*... »

Elle est bien bonne. Voilà l'Université transformée en machine à bourrage de crâne patriotique. Voilà les instituteurs chargés d'enseigner aux enfants l'amour du système d'oppression qui s'appelle l'Etat Français. Les voilà institués, au nom de ce Dieu sanglant qu'est la « Grande Patrie », les assimilateurs de leur propre race ; les mercenaires, sur leur propre terre, de la domination étrangère ! M. Max Hébert, vous connaissez bien mal les Bretons. On a souvent dit d'eux qu'ils ne savaient faire qu'une chose : servir. Ce n'est pas tout à fait vrai. Certes, comme tous les races séculairement écrasées, ils ont pris l'habitude d'obéir et de suivre les mots d'ordre étrangers, sans discuter. Ils ont souvent perdu l'habitude d'agir par eux-mêmes. Mais le réveil de leur conscience est terrible. C'est la terre bretonne qui a fourni le plus grand nombre de ces révoltés farouches, de ces indépendants irréductibles, de ces âmes fières qu'aucune fortune ne pouvait acheter, qu'aucun hommage ne pouvait amollir, qu'aucune contrainte ne pouvait faire plier !

Méfiez-vous, M. Max Hébert. Ces tout jeunes gens que vous tenez sous votre férule et que vous ne vous gênez pas pour punir s'ils osent montrer un cœur breton, sont de la race de ces hommes de roc dont l'histoire a gardé les noms.

Nous ne doutons pas, M. Max Hébert, que vous n'enseigniez l'histoire à vos élèves, mais vous nous avouez ingénument laquelle :

« Educateurs français, dites-vous, fermez vos écoles à la propagande autonomiste et enseignez à vos élèves l'amour de la France tout court, l'histoire de la nation française, et non pas de la nation bretonne. »

Je pense que plus d'un instituteur breton sourira de votre recommandation. Car, de nos jours, le corps enseignant a perdu le goût de n'avoir d'autre rôle que de mettre des œillères aux enfants qui lui sont confiés. La vérité est la vérité. La Bretagne a son histoire nationale qui n'est pas contenue dans l'histoire de France officielle. Vous ne ferez pas que des esprits libres soient les lâches complices de votre honteuse conspiration du silence. Un Breton qui a découvert que sa Bretagne n'a pas la même origine que la France, qu'elle constitue au 20e siècle une véritable nationalité, relèvera la tête et le dira.

Tout à l'heure, nous parlions de la fierté bretonne. Donnons en quelques exemples, tirés de cette histoire de Bretagne qu'il faut cacher.

Toujours en France, les Bretons ont été à la peine, mais quand à l'honneur ? Ils étaient trop grands pour celà. Richemont pouvait prétendre à toutes les faveurs de Charles VII ; il n'en obtint aucune, parce que, dégoûté des turpitudes de ses trois favoris, il fit noyer le premier, tua le second, et emprisonna le troisième. Olivier de Clisson devait espérer pour ses loyaux services une éclatante rétribution ; on lui offrit l'épée de connétable, mais on la lui enleva peu après — fait unique dans l'histoire de France — pour lui faire expier les incartades de son humeur intraitable. Cassard, le corsaire qui arma des navires à ses frais pour défendre le commerce français, mourut en prison. Dugay-Trouin fut disgrâcié, alors qu'en face de lui, les Normands Duquesne et Tourville parvenaient aux plus hautes dignités. Et Mahé de la Bourdonnays qui finit ses jours dans un cachot, pour avoir osé dire son fait à Dupleix. Et Surcouf, qui pour ne pas obéir à Napoléon, refusa le poste de ministre de la marine. Et Châteaubriand, Moreau, Leperdit, Cadoudal, les quatre hommes qui tinrent tête, au milieu de la veulerie universelle, au tout puissant empereur ! On pourrait multiplier ces exemples à l'infini, en les prenant dans le domaine intellectuel et moral, où il sont aussi nombreux que dans le domaine politique et militaire. Et encore avons nous limité notre énumération à l'époque de la Bretagne française, et aux Bretons ayant servi à la France. Si nous devions citer tous les exemples de patriotisme et de fierté raciale que nous ont donné les Bretons, depuis les temps reculés de l'indépendance insulaire jusqu'à l'Union de 1532, plusieurs pages n'y suffiraient pas.

« Contre tous les particularismes, **nous maintiendrons**, dites-vous, de toute la vigueur d'un patriotisme militant... » Allons, vous voilà devenu conservateur, M. Max Hébert. Au bouillonnement de la jeune pensée, à la marche inéluctable du progrès, aux élans des cœurs, vous direz et vous continuerez à dire : NON. Soit, c'est votre affaire. C'est même votre métier, puisque votre rôle n'est pas d'ouvrir des intelligences, avez-vous dit, d'armer des caractères pour la vie, mais de bourrer le crâne à des petits Bretons pour en faire de bons soldats et de bons contribuables, qui paient l'impôt et qui versent leur sang sans demander d'explications (1). Mais souffrez que, si parmi tous les particularismes, il en est un pour qui vous faites exception et que vous chérissez : le particularisme français, nous de notre côté nous défendions notre particularisme breton. Avec cette différence que le vrai nom de votre foi, c'est l'impérialisme, qui vous conduit en Bretagne ou en Indo-Chine, pour **franciser**, enrégimenter et exploiter. Tandis que la nôtre est celle de la compréhension réciproque des peuples, dans une mutuelle tolérance et une même autonomie ; l'abaissement des frontières par le fédéralisme international ; **la liberté par l'Etat Breton ; la paix par les Etats-Unis d'Europe** !

Vous, comme les autres, serez impuissant devant les grands courants qui animent l'évolution mondiale. Ils sont au nombre de deux. 1° L'Internationalisme, qui pousse les hommes à se connaître, à s'aimer, à s'unir ; qui s'oppose aux grands états centralisés et indépendants, machines à mal faire, à rivalités mortelles, commerciales et militaires, machines qui fonctionnent mal et qui coûtent trop cher ; l'internationalisme qui veut la fédération des peuples dans dans un même système économique. — 2° Le réveil des Nationalités, qui pousse chaque peuple authentique à respecter sa personnalité, à être lui-même, à rejeter la servile et stérile imitation des civilisations étrangères, à conserver son génie, son héritage, sa langue et ses arts.

(1) Pendant la dernière guerre, la France a perdu 1 habitant sur 28 et la Bretagne 1 sur 14.

Ces deux grands courants, qui loin de s'opposer se complètent sagement, s'expriment chez nous par cette formule merveilleuse qui peu à peu conquèrera tout notre peuple :

La nation bretonne autonome dans la fédération des nations libres.

Et, cela, M. Max Hébert, beaucoup de vos élèves y croient déjà, et beaucoup d'instituteurs de Bretagne également. Et vous n'y pourrez jamais rien. Vous connaissez l'illustre proverbe arabe :

« Les chiens aboient, et la caravane passe ».

OLIER MORDREL.

■ ■ ■

Elèves-Maîtres,

N'oubliez pas que vous serez demain les éducateurs des enfants de Bretagne. Aussi par votre influence, dépend en grande partie le salut d'une race, d'une langue, d'un art, d'une civilisation. Votre responsabilité est grande. Vous ne pouvez être les destructeurs aveugles de la nationalité à laquelle vous appartenez. Issus du peuple breton, dont vous parlez la langue, dont vous partagez la vie, vous ne pouvez faillir au devoir qui vous incombe : être les sauveurs de votre seule patrie : **la Bretagne**.

Vous lirez donc *Breiz Atao*, le seul journal qui défend les Bretons.

Vous étudierez en hommes libres et en Bretons conscients, la doctrine du parti autonomiste breton, qui ne vous propose pas une action stérile pour un ridicule et impossible retour au passé, mais qui vous convie à collaborer à la réalisation d'un magnifique idéal :

La nation bretonne autonome dans une fédération des nations libres.

Demandez des renseignements sur le parti autonomiste breton, en écrivant au Secrétariat Général du P. A. B., Boite postale 37, Quimper.

La nationalité bretonne

La Bretagne n'aurait-elle jamais été autrefois un ensemble indépendant, qu'elle possèderait les caractéristiques qui font d'elle aujourd'hui une nationalité telle que la conçoit idéalement l'esprit moderne.

Aucune province française ne peut autant qu'elle se défendre d'être partie d'un tout.

La Bretagne forme un tout physique et humain essentiellement original, en dehors de l'unité française, en marge de la civilisation latine. Renfermé dans une entité géographique parfaite, ayant ses besoins et ses destinées particulières, son peuple, par son langage national proche du gallois et de l'irlandais, par son caractère bien tranché, par ses traditions philosophiques et sociales fait, sur le territoire français, figure de nation.

Il existe un génie breton aussi complet, aussi arrêté que le génie flamand ou italien. On a noté qu'il se portait aux extrêmes avec la même prédilection que le génie français s'en tient écarté. Il se révèle dans toutes les manifestations de l'esprit breton, mais nulle part plus que dans la langue nationale. Le celtique armoricain, par la nature même de ses ressources morphologiques et syntaxiques étrangéres au génie des langues voisines, manifeste qu'il est l'œuvre et le gardien d'une intelligence qui n'est ni néo-latine, ni française.

Le folkloriste, le sociologue, le musicien, le voyageur fournissent des témoignages qui attestent du caractère national de l'héritage breton, après ceux de l'historien, du géographe et du linguiste qu'on n'ose plus contester aujourd'hui.

Les théories qui prétendent unir la Bretagne à la Lorraine et à la Provence dans le souvenir des Gaulois relèvent de la celtomanie plus que de la science. Tous les Celtes du continent ont été assimilés. Leurs confus descendants Franconiens, Bavarois, Auvergnats ou Piémontais diffèrent entre eux du tout au tout depuis des siècles. Aucun d'eux n'a conservé une caractéristique positive de la race celtique.

Veut-on une preuve de la nationalité bretonne ? On la trouve dans l'existence d'un sentiment national breton exclusif, étroit même, et dont les manifestations n'ont fait que se multiplier et s'accentuer au cours des XIXe et XXe siècles...

A CHATEAULIN (Bretagne)

18 et 19 Août 1928

CONGRÈS

du Parti Autonomiste Breton

et RÉUNION du Comité Central des Minorités Nationales de France

Exposés doctrinaux, Séances de travail, Manifestations publiques.

Tous les sympathisants sont cordialement invités.

Adresser toutes demandes de renseignements au Secrétariat général du P. A. B., Boîte postale, 37, Quimper, Bretagne.

Parti Autonomiste Breton

BUT - POLITIQUE - DOCTRINE - ACTION

Le Parti Autonomiste Breton a pour but de restituer à la Nation Bretonne un gouvernement autonome, lui accordant, **non pas une indépendance absolue, mais le maximum de souveraineté s'accordant avec son incorporation dans un vaste système fédéral européen**. Il ne vise donc pas, ainsi que ses adversaires le prétendent, à séparer la Bretagne de la France et à l'isoler du reste du monde, mais à transformer les liens qui l'unissent à la France et à la faire participer plus intimement à la vie internationale.

La politique du Parti Autonomiste Breton s'inspire **du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes**, du droit de chaque nationalité authentique, petite ou grande, à se gouverner elle-même, et de la solidarité économique des états modernes.

La doctrine du Parti Autonomiste Breton constate que la Bretagne au vingtième siècle, constitue une entité nationale parfaite, que ses caractéristiques géographiques, économiques et humaines distinguent formellement de la France. Que son annexion à la France la prive de toutes les libertés dont un peuple a besoin pour maintenir sa personnalité et sauvegarder ses intérêts. Que son retour à l'autonomie politique est nécessaire pour sauver sa langue et sa culture traditionnelles de l'anéantissement ; pour rendre aux Bretons la plénitude de leur génie national celtique ; pour procéder à l'organisation moderne du pays ; pour y développer l'agriculture et le commerce vers les échanges internationaux ; pour y relever les industries et restituer à cette terre de marins la flotte de commerce qui faisait sa prospérité autrefois.

L'action du Parti Autonomiste Breton est essentiellement de propagande par l'idée et de construction nationale. **Elle vise à déterminer en Bretagne un mouvement d'opinion organisé en faveur du self-governement et du Fédéralisme International**. Elle s'associe aux forces qui en France et en Europe s'exercent dans un sens parallèle au sien. Elle ne combat pas le peuple français, mais les conceptions surannées sur lesquelles repose la formule de l'Etat français, et le régime d'oppression dont la nation bretonne souffre et meurt.

Est-ce de l'histoire nationale pour un Breton que la biographie des descendants de Clovis et de Charlemagne, lui dont les ancêtres, à l'époque de la première et de la seconde race, traitaient avec les Franks de peuple à peuple.

(Augustin THIERRY,
Lettres sur l'Histoire de la France).

■

On verra la fin de la guerre lorsqu'au principe des nationalités on adjoindra celui qui est le correctif, la fédération des peuples entre eux.

(Ernest RENAN).

■

Ce que j'ai vu en Bretagne m'a épouvantée. Je croyais que c'était ici le règne de la liberté. — On parlait beaucoup. avant la guerre, de la tyrannie allemande contre la langue française en Alsace-Lorraine ... Est-ce pour que pareille chose se continue ici (en Bretagne), que les Bretons sont tombés sur les champs de bataille de l'Europe ?

(MISS O' FARELLY, déléguée irlandaise au Congrès Panceltique, 1924).

■

Voyez-vous la Suisse romande rattachée à la France ? Elle ne supporterait pas ce régime pendant six semaines... Que penserions-nous de la tutelle qu'exerceraient, d'une capitale éloignée, des bureaucrates insaisissables, dont l'arbitraire se complique du népotisme d'une légion de députés et de sénateurs !

(Colonel FEYLER, Gazette de Lausanne), 13 Mars 1923.)

■

Etre, pour un peuple, ne consiste pas à respirer, manger, boire... Il n'est vraiment que s'il ne relève que de soi, s'il est indépendant au plein sens du mot, chargé d'une si simple et si forte signification.

Paul BOURGET.

■

On commence toujours par traiter de séparatistes ceux qui pensent que la diversité des climats, des populations et des mœurs, nécessite certains modes particuliers dans l'administration. Et pourtant, quelle tâche utile en même temps que magnifique, de dégager le pittoresque, le moral, toutes les puissances, les droits et les devoirs issus de notre terre et de nos morts et de les perpétuer pour le bien de la Fédération Française !

Maurice BARRÈS.

■

Langue et nationalité vont tellement de pair que les gouvernements nationalisateurs croient avoir atteint leurs visées lorsqu'ils ont répandu leur langue dans le peuple à assimiler.

(René JOHANNET, Le Principe des Nationalités, p. 375.)

■

C'est parce que nous avons été instruits dans notre propre langage que nos esprits se sont éveillés.

RABINDRANATH TAGORE.

■

Tout peuple et toute fraction de peuple qui parle une autre langue maternelle que le peuple dirigeant, peut revendiquer, au point de vue des intérêts de la civilisation, et à celui des droits humains, le droit d'être instruits dans la langue qu'ont parlée ses pères.

(BEBEL).

■

La paix ne sera définitivement assise que sur les libertés des collectivités ethniques, c'est-à-dire par le fédéralisme, aux dépens des grands Etats, qui ne sont plus guère aujourd'hui que des foyers d'impérialisme et des machines de guerre.

(GEORGES SCELLE),
Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

■

Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures.

(*Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*).

Imprimerie L. TOULLEC, Guingamp